

## CARTHAGE VUE PAR CICÉRON

ALEXANDRA CIOCÂRLIE

Du vivant de Cicéron, Carthage n'était plus pour les Romains que simple souvenir. Seule la tentative de César – dans la foulée de Caius Gracchus – de fonder une colonie sur les lieux de la ville détruite par Scipion Emilien paraissait pouvoir la faire renaître. Il s'agit d'une tentative avortée dans les deux cas par suite de la mort brusque de l'initiateur. Si Cicéron ne consacra pas expressément une œuvre à Carthage et aux Carthaginois, toute sa création renvoie souvent au monde punique. Qu'elles soient plus ou moins étendues, ces références y sont omniprésentes. Dans ses traités de rhétorique, il s'appuie sur des épisodes de l'histoire de Carthage pour illustrer arguments ou figures de style utilisés par les orateurs. Ainsi le cas du raisonnement à trois parties est exemplifié par la succession logique *aut metuamus Carthaginenses oportet, si incolumes eos reliquerimus, aut eorum urbem diruamus. At metuere quidem non oportet. Restat igitur, ut urbem diruamus* (*De inventione* I 72). Pareillement, des épisodes carthaginois soutiennent les éclaircissements relatifs à la technique du discours dans *De inventione* I 11, 17, 27, 71, II 171; *De oratore* I 210, II 75–77, III 109, 153; *Orator* 153 ou *Rhetorica ad Herennium* III 2, 8, IV 20, 37, 45, 66.

Dans les discours, les exemples puisés dans le stock carthaginois viennent appuyer ses plaidoyers. Dans le procès sur la citoyenneté de Balbus, Cicéron affirme que tous ceux qui défendent Rome ont droit au titre de citoyen: à preuve, selon Ennius, Hannibal lui-même aurait soutenu que sont ses conationaux tous ceux qui combattent l'ennemi, quelle que soit leur origine (*Atque utinam qui ubique sunt propugnatores huius imperii possent in hanc civitatem venire, et contra oppugnatores rei publicae de civitate exterminari! Neque enim ille summus poeta noster Hannibalis illam magis cohortationem quam communem imperatoriam voluit esse: hostem qui feriet, erit, inquit, mihi Carthaginensis, quisquis erit* – *Pro Balbo*, 51). Lorsqu'il défend Sestius, Cicéron demande aux Romains de ne pas se montrer envers un partisan de la République aussi ingrats que les Carthaginois qui avaient exilé Hannibal, le meilleur d'entre eux (*Hunc sui cives e civitate eiecerunt: nos etiam hostem litteris nostris et memoria videmus esse celebratum* – *Pro Sestio*, 142). En sa qualité d'avocat de l'accusation, Cicéron fustige la partie adverse: en effet, n'est-elle pas pire que les Carthaginois, ces ennemis jurés de Rome? Lorsque Antonius

attaque sa propre patrie, il se livre à des exactions que Hannibal avait évitées en envahissant l'Italie (*Ergo Hannibal hostis, civis Antonius? Quid ille fecit hostiliter quod hic non aut fecerit aut faciat aut moliatur et cogitet? Totum iter Antoniorum quid habuit nisi depopulationes, vastationes, caedis, rapinas quas non faciebat Hannibal? – Philippicae, V 25<sup>1</sup>*). Verrès, qui met la Sicile à feu et à sang, est pire que Hasdrubal qui, lui, au moins n'aura pas dépeuplé les territoires conquis. (*Cum bellis Carthaginensibus Sicilia vexata est ... tamen aratorum interitio facta nulla est. ... Tantone plus Verres cum Apronio provinciae Siciliae calamitatis importavit quam aut Hasdrubal cum Poenorum exercitu – In Verrem, II, III 125*). Verrès souille statues et temples que même les ennemis africains avaient respectés: *Ab eo oppido non longe in promunturio fanum est Iunonis antiquum, quod tanta religione semper fuit ut non modo illis Punicis bellis quae in his fere locis navali copia gesta atque versata sunt, sed etiam hac praedonum multitudine semper inviolatum sanctumque fuerit ... Haec iste omnia, ne multis morer, uno impetu atque uno nuntio per servos Venerios, quos eius rei causa miserat, tollenda atque asportanda curavit (In Verrem, II, IV 103–104<sup>2</sup>)*. Catillina, que seules les actions énergiques d'un consul de la taille de Murena pourrait arrêter, fait courir à l'Etat un danger encore plus grand que celui porté par les soldats de Carthage (*Hostis est enim non apud Anienem, quod bello Punico gravissimum visum est, sed in urbe, in foro, di immortales! – Pro Murena, 84*). Cicéron convoque, pour la comparaison, des figures illustres des guerres puniques – tantôt négatives et tantôt positives – afin d'étayer ses arguments favorables ou défavorables à l'une des parties en procès.

L'image de Carthage hante les œuvres de philosophie morale ou politique de Cicéron. Les épisodes historiques sur lesquels il s'attarde sont l'anéantissement de la cité de Didon et la mort de Regulus durant la première guerre punique. La fin de Carthage fait l'objet de la révélation apportée par Scipion l'Africain dans le rêve de son neveu. Le rêve est raconté dans le VI<sup>ème</sup> livre du traité *De Republica*. Pendant le dialogue qu'il engage avec ses amis à l'occasion des fêtes latines, Scipion Emilien affirme que s'il avait rasé la capitale punique c'était parce que l'ombre de son illustre parent, le vainqueur d'Hannibal, le lui avait annoncé. Tout en prédisant la gloire à son successeur, Scipion l'Africain avait insisté sur la nécessité de démanteler une ville qui, toujours prête à guerroyer contre Rome, restait constamment un danger potentiel: *Videsne illam urbem, quae parere populo Romano coacta per me renovat pristina bella nec potest quiescere... ad quam tu oppugnandam nunc venis paene miles. Hanc hoc biennio consul evertes, eritque cognomen id tibi per te partum, quod habes adhuc a nobis hereditarium (VI 11)*. Cicéron revient ailleurs sur cette politique de «défense préventive» qui avait justifié la troisième guerre punique: laisser Carthage indemne aurait exposé Rome

<sup>1</sup> Voir aussi *Philippicae* VI 6.

<sup>2</sup> Voir aussi *In Verrem* II, IV 72, 77.

à un danger et à une menace constants (*De inventione*, I 11, 72) car l'ancienne rivale aurait pu à tout moment tenter – à l'instar de Corinthe – de retrouver son statut de grande puissance (*Haec quae procul erant a conspectu imperi non solum afflixerunt sed etiam, ne quando recreata exsurgere atque erigere se possent, funditus, ut dixi, sustulerunt* – *De lege agraria* II 87). La ruine définitive de la cité africaine n'éveille pas une compassion particulière dans l'âme de celui que le temps a habitué au spectacle de la douleur des Carthaginois ramenés captifs à Rome (*Tusculanae disputationes*, III 53–54). Le démantèlement complet de Carthage décidé par les Romains victorieux dans la troisième guerre punique (*De inventione* I 17) est pour Cicéron une sanction que les anciens ennemis s'étaient attirée par leur impardonnable cruauté et qui les excluait de la tolérance que l'on avait montrée jadis aux Etrusques et aux Sabins (*De officiis* I 34). Le geste de Scipion qui accomplit une consécration *sive ad notandam Carthaginensium calamitatem, sive ad testificandam nostram victoriam, sive oblata aliqua religione ad aeternam hominum memoriam* (*De lege agraria* I 5) en éliminant ainsi à jamais la possibilité de voir, un jour, se dresser une construction à l'endroit de la cité ennemie est interprété comme une sanction exemplaire destinée *ut ipse locus eorum qui cum hac urbe de imperio decertarunt vestigia calamitatis ostenderet* (*De lege agraria*, II 51).

Cicéron revient à maintes reprises sur l'histoire de Marcus Atilius Regulus, ce consul romain fait prisonnier en 225 durant la première guerre punique. Un épisode dont l'authenticité fut mise en doute<sup>3</sup> – qui n'est pas attesté chez des historiens comme Polibe mais dont les moralistes stoïques s'emparent pour en faire un modèle de conduite à opposer à la corruption de leur temps – présente Regulus comme un héros de cette *fides* transgressée allègrement par les Carthaginois. Tenu par sa promesse de retourner à Carthage, le haut personnage dépêché à Rome pour négocier les conditions de la paix aurait demandé au Sénat de rejeter la proposition désavantageuse et serait revenu parmi ses ennemis pour se faire torturer et tuer par ces derniers. Qu'il le mentionne en passant ou qu'il s'arrête longuement sur les conditions historiques de sa mort (*De officiis*, I 39–40), Cicéron utilise cet *exemplum* dans les discours<sup>4</sup>, dans les lettres<sup>5</sup> et surtout dans les ouvrages philosophiques<sup>6</sup>. Tantôt, l'épisode – qui met l'accent sur la noble attitude d'un Romain cruellement torturé par les Carthaginois, diaboliques inventeurs d'affreux supplices décrits par le menu détail (*In Pisonem*, 19) – est rejeté par Cicéron comme faux argument que ses adversaires au procès retournent contre lui.

<sup>3</sup> Cf. J.P. Brisson, *Carthage ou Rome?*, Paris, 1973, p. 72–74.

<sup>4</sup> *Pro Sestio* 127, *In Pisonem* 19, *Philippicae* XI 4.

<sup>5</sup> *Ad Atticum* XVI 11, 5.

<sup>6</sup> *De senectute* 75; *Paradoxa stoicorum* 16; *Tusculanae disputationes* V 14; *De natura deorum* III 79–80; *De finibus bonorum et malorum* II 65, V 82–83, 88, *De officiis* I 39–40, III 99–115.

L'orateur, disent-ils, n'aurait pas dû accepter d'être ramené à Rome de son exil par des hommes en armes (*Pro Sestio* 127). Tantôt, la dignité de Regulus dans la souffrance confirme certaines idées philosophiques: on doit toujours avoir à l'esprit l'imminence de sa fin (*hoc meditatatum ab adulescentia debet esse mortem ut neglegamus ... de qua non ita longa disputatione opus esse videtur, cum recorder ... M. Atilium qui ad supplicium est profectus, ut fidem hosti datam conservaret – De senectute*, 75); à en croire les stoïques, l'homme vertueux ne saurait être malheureux quelle que soient les épreuves de la vie (*Nec vero ego M. Regulum aerumnosum nec infelicem nec miserum umquam putavi. Non enim magnitudo animi cruciabatur eius a Poenis, non gravitas, non fides, non constantia, non ulla virtus – Paradoxa stoicorum*, II 16<sup>7</sup>); les dieux indifférents ne récompensent pas la conduite des mortels selon le mérite (*debebant illi quidem omnis bonos efficere, si quidem hominum generi consulebant; sin id minus, bonis quidem certe consulere debebant. ... cur Poenorum crudelitati Reguli corpus est praebitum – De natura deorum*, III 79–80); un vrai homme n'a d'autre choix que la droiture de sa conduite, il ne peut opter pour ce qui est utile aux dépens de ce qui est honnête (*Sic honestatis comparatione ea, quae videntur utilia, vincuntur. ... Perspicuum est enim ea, quae timido animo, humili, demisso fractoque fiant, quale fuisset Reguli factum, si aut de captivis quod ipsi opus esse videretur, non quod rei publicae, censuisset aut domi remanere voluisset, non esse utilia, quia sint flagitiosa, foeda, turpia – De officiis*, III 114–115<sup>8</sup>). La conduite exemplaire du Romain contraste nettement avec la cruauté et la perfidie des Carthaginois.

Les nombreux passages que Cicéron consacre à Carthage nous permettent de distinguer les traits les plus saillants des anciens adversaires tels qu'ils se sont gravés dans la mémoire des Romains. Cicéron cherche une explication du profil moral des Carthaginois du côté de l'héritage génétique: les descendants des rusés Phéniciens se montrent dignes de la réputation de leurs ancêtres (*Fallacissimum genus esse Phoenicum omnia monumenta vetustatis atque omnes historiae nobis prodiderunt. Ab his orti Poeni multis Carthaginensium rebellionibus, multis violatis fractisque foederibus nihil se degenerasse docuerunt – Pro Scauro*, 42). La position géographique aussi bien que le climat de Carthage ne sont pas sans déterminer les mauvaises mœurs de ses habitants car, nés dans un grand port, ils cotoyent de nombreux étrangers et pratiquent le commerce fatalement lié à la concupiscence et à la filouterie (*Carthaginenses fraudulentum et mendaces non genere, sed natura loci, quod propter portus suos multis et variis mercatorum et advenarum sermonibus ad studium fallendi studio quaestus vocabantur – De lege agraria*, II 95). La proximité de la mer apporte force et richesse à la cité punique (*Carthaginensium qui permultum classe ac maritimis rebus valuerunt – De lege*

<sup>7</sup> Voir aussi *De finibus bonorum et malorum* II 65, V 82–83, 88.

<sup>8</sup> Voir tout le passage *De officiis* III 99–115.

*Manilia*, 54) cependant que ses ressources naturelles et les avoirs engrangés soutiennent ses penchants belliqueux et la soif d'expansion qui en font l'adversaire le plus redoutable des Romains (*Carthago... cum hominum copiis, tum ipsa natura ac loco, succincta portibus, armata muris, excurrere ex Africa, imminere duabus fructuosissimis insulis populi Romani videbatur* – *De lege agraria*, II 87). Juste retour des choses, la mer leur tend des pièges dangereux: elle les rend instables, prêts à adopter des coutumes étrangères, les fait rêver d'horizons lointains (*Est autem maritimis urbibus etiam quaedam corruptela ac demutatio morum; admiscuntur enim novis sermonibus ac disciplinis et inportantur non merces solum adventiciae, sed etiam mores, ut nihil possit in patriis institutis manere integrum. Iam qui incolunt eas urbes, non haerent in suis sedibus, sed volucris semper spe et cogitatione rapiuntur a domo longius, atque etiam cum manent corpore, animo tamen exulant et vagantur* – *De republica*, II 7). L'abandon des métiers virils au profit de ces occupations qui procurent un gain rapide et inclinent à la tricherie c'est une porte ouverte sur le gaspillage, la fainéantise, la tentation du luxe et d'une vie de plaisirs (*Nec vero ulla res magis labefactatam diu et Carthaginem et Corinthum pervertit aliquando quam hic error ac dissipatio civium, quod mercandi cupiditate et navigandi et agrorum et armorum cultum reliquerant. Multa etiam ad luxuriam invitamenta perniciosissima civitatibus subpeditantur mari, quae vel capiuntur vel inportantur; atque habet etiam amoenitas ipsa vel sumptuosas vel desidiosas inlecebras multas cupiditatum* – *De republica*, II 8). Le mode de vie ainsi que les penchants natifs des Carthaginois s'expliqueraient donc par leur origine et par leur position géographique.

Au nom de la vieille moralité (*mos maiorum*), les Romains reprochent aux compatriotes d'Hannibal, pêle-mêle, la cruauté<sup>9</sup>, l'arrogance<sup>10</sup>, la débauche<sup>11</sup>, l'envie<sup>12</sup>, l'impiété<sup>13</sup>, l'effémination<sup>14</sup>, l'astuce<sup>15</sup>, l'hypocrisie<sup>16</sup>, la ruse<sup>17</sup> ou le manque de légalité<sup>18</sup>. Selon Devallet<sup>19</sup>, les trois défauts majeurs imputés traditionnellement aux Carthaginois par leurs ennemis romains sont *perfidia*, c'est-à-dire le fait de ne pas tenir la parole donnée, *crudelitas*, la violence immotivée, et *calliditas*, l'habileté au mal. Ces traits négatifs sont opposés aux vertus romaines

<sup>9</sup> Ennius, *Annales*, 286 V; Tite Live, *Ab urbe condita*, 27. 27, 12; Horace, *Carmina*, 3. 5, 49–50.

<sup>10</sup> Ennius, *Annales* 286 V; Horace, *Epodes* 7. 5, 6.

<sup>11</sup> Valerius Maximus, *Memorabilia*, 9. 1, ext. 1; Justin, *Historiae Philippicae* 32. 4, 11.

<sup>12</sup> Tite Live, *Ab urbe condita* 27. 27, 12; 29. 6, 17.

<sup>13</sup> Horace, *Carmina*, 4. 4, 46–47; Tite Live, *Ab urbe condita* 21. 4, 9.

<sup>14</sup> Plaute, *Poenulus*, 1302; Ennius, *Annales*, 325 V; Aulus Gellius, *Noctes Atticae*, 6. 2, 17–18.

<sup>15</sup> Plaute, *Poenulus* 112–113; Tite Live, *Ab urbe condita* 22. 22, 15.

<sup>16</sup> Plaute, *Poenulus* 1031–1033, 1107–1108.

<sup>17</sup> Tite Live, *Ab urbe condita* 22. 23, 4; 26. 48, 11; 27. 28, 4.

<sup>18</sup> Tite Live, *Ab urbe condita* 21. 40, 7; Valerius Maximus, *Memorabilia* 6. 1, ext 6; 9. 6, ext. 2.

<sup>19</sup> G. Devallet, «*Perfidia plus quam punica*. L'image des Carthaginois dans la littérature latine de la fin de la République à l'époque des Flaviens», *LALIES*, 16, 1996, p. 17–28.

essentielles, *fides*, *humanitas* et *felicitas*. Cicéron fait chorus avec la majorité de ses compatriotes pour flétrir la perfidie des Carthaginois qui, à Rome, passait pour être leur défaut national par excellence. Qu'il en fasse une mention aussi lapidaire que catégorique (*Poeni foedifragi, crudelis Hannibal, reliqui iustiores* – *De officiis*, I 38) ou qu'il développe une argumentation rhétorique quadripartite (*si quid enim perfidia illorum detrimenti acceperimus, nemo erit praeter nosmet ipsos, quem iure accusare possimus. Ac primo quidem decipi incommodum est; iterum, stultum; tertio, turpe. Carthaginienses autem persaepe iam nos fefellerunt. summa igitur amentia est in eorum fide spem habere, quorum perfidia totiens deceptus sis* – *De inventione* I 71), il rappelle maintes fois<sup>20</sup> le manque de foi des Carthaginois visible notamment dans l'aisance – jamais démentie au cours de l'histoire – avec laquelle ils ignoraient les traités conclus. L'orateur établit l'antinomie morale entre Romains et Carthaginois et oppose la perfidie punique à la piété distinctive des descendants d'Enée. Un passage en revue des différentes caractéristiques nationales propres à assurer aux intéressés la suprématie sur d'autres peuples met en bonne place la ruse des Carthaginois aussi difficile à égaler que la religiosité qui a valu aux Romains d'être les maîtres de l'univers (*tamen nec numero Hispanos nec robore Gallos nec calliditate Poenos nec artibus Graecos..., sed pietate ac religione atque hac una sapientia, quod deorum numine omnia regi gubernarique perspeximus, omnis gentis nationesque superavimus* – *De haruspicum responso*, 19). Cicéron reconnaît pourtant que Romains et Carthaginois partagent le même goût pour le recours aux subterfuges, en tant que tactique militaire ce qui émousse quelque peu les oppositions tranchées. Hannibal et son adversaire direct Fabius Maximus Cunctator ont un même penchant pour la dissimulation: *Callidum Hannibalem ex Poenorum, ex nostris ducibus Q. Maximum accepimus, facile celare, tacere, dissimulare, insidiari, praeripere hostium consilia* (*De officiis*, I 108). Il semblerait que la perfidie, ce trait national des Carthaginois, n'est pas étrangère aux Romains qui, eux, en font usage à de nobles fins patriotiques.

La cruauté des Carthaginois, aussi, ne laisse pas de choquer leurs ennemis. Cicéron en fait souvent mention: Regulus fut la victime du sadisme de ses bourreaux passés pour maître dans l'«art» de la torture (*De officiis* III 99; *In Pisonem* 19; *Philippicae* XI 4); les Romains détruisent Carthage pour punir, précisément, la férocité dont ses soldats avaient fait preuve durant la guerre (*De officiis* II 34). Les Carthaginois semblent persuadés que les divinités seraient avides de sacrifices humains (*Poeni... homines immolare et pium et dis immortalibus gratissimum esse duxerunt* – *De republica*, III 15); Hannibal est plus détestable comme ennemi que l'honnête Pyrrhus et reste dans la mémoire collective par ses actes de cruauté (*Cum duobus ducibus de imperio in Italia est decertatum, Pyrrho*

<sup>20</sup> D'autres passages cicéroniens qui dénoncent la perfidie des Carthaginois se trouvent, par exemple, dans *De lege agraria* II 95; *Rhetorica ad Herennium* IV 20, 60; *Pro Scauro* 42.

*et Hannibale; ab altero propter probitatem eius non nimis alienos animos habemus, alterum propter crudelitatem semper haec civitas oderit – De amicitia, 28).* Pour illustrer la complexité, figure de style qui combine l'antistrophe et l'épanaphore, l'auteur de la *Rhétorique à Herennius* met en évidence la perfidie et la cruauté, ces traits définitoires inséparables des Carthaginois: *Qui sunt, qui foedera saepe ruperunt? Cartaginienses. Qui sunt, qui crudelissime bellum gesserunt? Cartaginienses. Qui sunt, qui Italiam deformaverunt? Cartaginienses. Qui sunt, qui sibi postulent ignosci? Cartaginienses. Videte ergo, quam conveniat eos inpetrare (IV 20).*

S'il est vrai que Cicéron brosse des Carthaginois un portrait en grosses touches sombres, il évite d'en faire une image toute en noir à opposer d'office à une image idyllique des Romains. Les Carthaginois ne manquent pas de qualités et Cicéron ne manque pas de les mentionner: un esprit pénétrant (*homo et acutus ut Poenus et valde studiosus ac diligens – Lucullus, 98*), l'intelligence politique et le civisme (*Nec tantum Carthago habuisset opum sescentos fere annos sine consiliis et disciplina – De republica, I, 4*), la maturité qui les pousse à opter, à l'instar des Romains et des Spartiates, pour les avantages d'une gouvernance qui associe le pouvoir monarchique au pouvoir aristocratique et au pouvoir démocratique (*ita mixta fuerunt et in hac civitate et in Lacedaemoniorum et in Cartaginiensium, ut temperata nullo fuerint modo – De republica, II 42*), la piété qu'ils témoignent jusqu'aux divinités vénérées par les ennemis (*Fuit apud Segestanos ex aere Dianae simulacrum, cum summa atque antiquissima praeditum religione tum singulari opere artificioque perfectum. Hoc translatum Carthaginem locum tantum hominesque mutarat, religionem quidem pristinam conservabat; nam propter eximiam pulchritudinem etiam hostibus digna quam sanctissime colerent videbatur – In Verrem, II, IV 72*). Quant à Hannibal, le Carthaginois emblématique, il se distingue par un talent militaire qui en fait l'égal des Romains (*Quis Cartaginiensium plurius fuit Hannibale consilio, virtute, rebus gestis, qui unus cum tot imperatoribus nostris per tot annos de imperio et de gloria decertavit? – Pro Sestio, 142*), par une ardeur toute juvénile au combat (*Hannibalem iuveniliter exultantem patientia sua mollebat – De senectute, 10*), par l'intelligence d'éviter les situations périlleuses même si elles sont annoncées par un rêve (*cum columnam auream, quae esset in fano Iunonis Lacinae, auferre vellet dubitaretque... ei secundum quietem visam esse Iunonem ... minari, si fecisset, se curaturam, ut eum quoque oculum, quo bene videret, amitteret, idque ab homine acuto non esse neglectum; itaque ex eo auro, quod exterebratum esset, buculam curasse faciendam et eam in summa columna conlocavisse – De divinatione, I 48*), par le respect pour la dépouille de l'ennemi tué (*Marcellum cuius interitum ne crudelissimus quidem hostis honore sepulturae carere passus est – De senectute 75*), par sa franchise brutale et directe (*Peripateticus ille dicitur Phormio... locutus esse dicitur homo copiosus aliquot horas de imperatoris officio et de omni re*

*militari. ... hic Poenus non optime Graece, sed tamen libere respondisse fertur, multos se deliros senes saepe vidisse, sed qui magis quam Phormio deliraret vidisse neminem – De oratore, II 76).* Pour sa part, du moins, Cicéron ajoute des qualités notables au profil moral des Carthaginois sans, pour autant, faire contrepoids à leurs défauts si détestés par la plupart des Romains. Il ne se satisfait pas des clichés courants réservés aux Carthaginois, son analyse, nuancée, cherche à percer le caractère et le comportement de ces derniers. Grâce au prestige du célèbre orateur, c'est le portrait qu'il donne, lui, des ennemis de Rome qui sera adopté par la postérité, un portrait qui est le fruit d'une étude attentive encore que non systématique et qui se poursuit inlassablement tout au long de son œuvre.